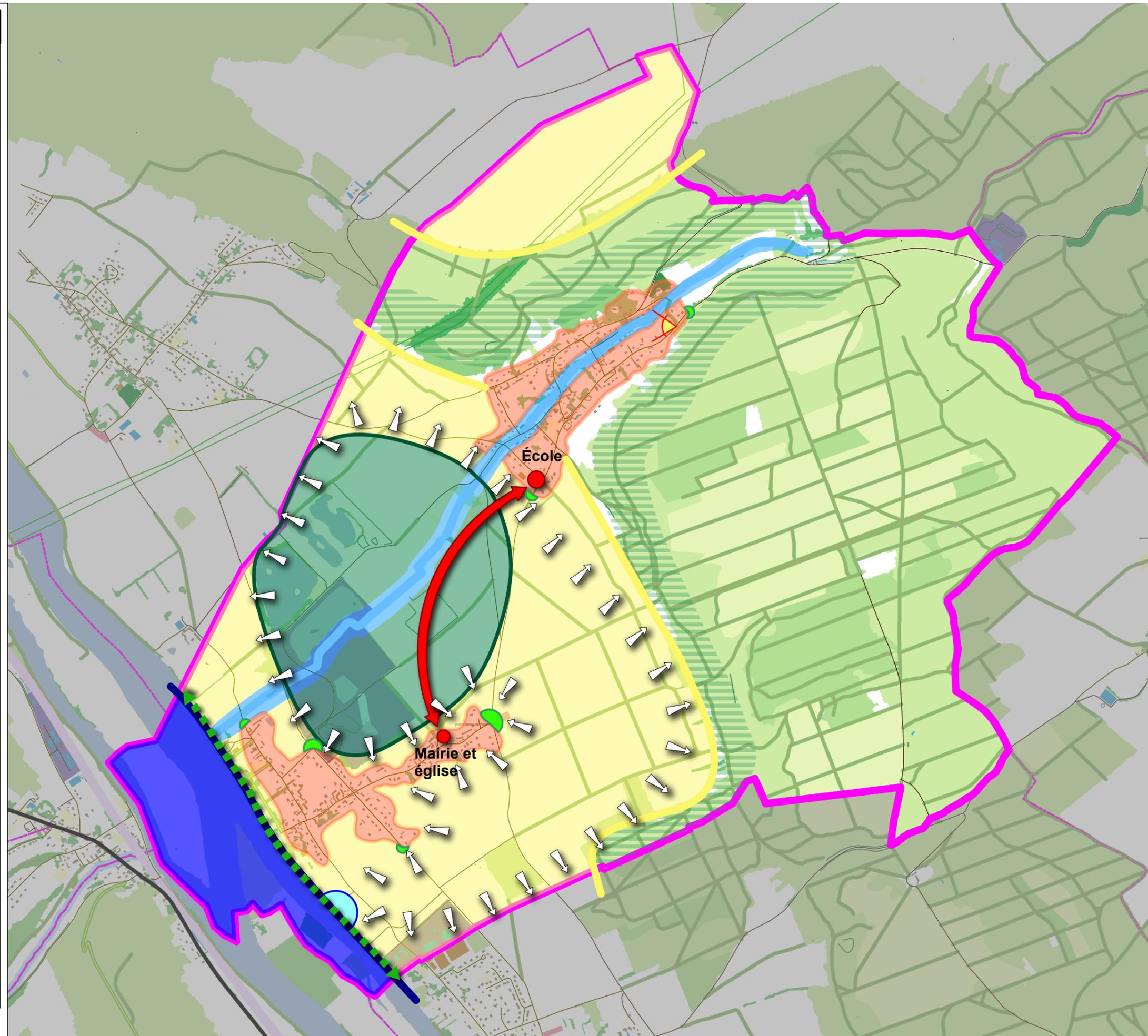


Padd - plan de synthèse

Légende :

-  limites communales
-  Limiter les possibilités de construire en dehors du périmètre actuellement urbanisé, préserver le patrimoine bâti
-  Préserver les "vides" entre le bourg et le hameau afin de préserver les vues vers la rive gauche de la Seine
-  Valoriser les équipements collectifs
-  Faciliter et sécuriser les liaisons douces entre bourg et hameau, en particulier vers l'école
-  Améliorer les entrées du bourg et du hameau
-  Faciliter la réalisation de la future voie verte
-  Faire revivre le port-Gabriel par des activités collectives respectueuses de l'environnement et de la biodiversité
-  Assurer le maintien de l'activité agricole
-  Préserver la vallée de la Seine et ses îles : richesse paysagère, agricole, historique et naturelle
-  Préserver la vallée du Catenay pour son aspect familial, vallée à échelle humaine
-  Préserver la zone Natura 2000 (Directive Oiseaux)
-  Préserver les coteaux boisés
-  Préserver les points de vue



Date : 11 oct. 2017 Phase : Échelle : 1 / 20 000